

Ce bulletin du "Cercle Royal Apicole de Nivelles", ASBL, est dans la continuité de celui créé en 1970 par le "Cercle Royal Apicole de Nivelles et Environs" fondé en 1924. Il est distribué gratuitement aux membres du Cercle et aux personnes de la région intéressées par l'apiculture. Son but est d'informer les membres qui ne participent pas aux activités du Cercle, annoncer et commenter les conférences.



**Cercle  
Royal  
Apicole  
de  
Nivelles**

Mais aussi de faire connaître auprès du public notre section et les expositions auxquelles nous participons. Ce bulletin n'a pas la prétention de remplacer ni même de vouloir compléter la revue « Apiculture en Wallonie ».

« Quand le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson capturé, la dernière abeille infestée, alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas »

(Les articles parus dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs)

**Guy Van Ael – Président**

Allée des Sources, N° 2 à 1400 Monstreux 0486 / 82 02 34

[benedicte.tintinger@hotmail.com](mailto:benedicte.tintinger@hotmail.com)

**Vincent Hemberg**

Rue Passe-tout-Outre, 8 à 7340 Warquignies 0478 / 96 78 90 [vincent.hemberg@gmail.com](mailto:vincent.hemberg@gmail.com)

**Christophe Lippevelts**

Rue de la Station, 16 à 7160 Chapelle-lez-Hairlaimont 0498 / 59 00 94

[lippevelts.Christophe@gmail.com](mailto:lippevelts.Christophe@gmail.com)

**Philippe Mahy – Responsable du rucher tampon**

Rue Barbette, N° 13 à 1404 Bornival 0477 / 46 32 17 [barbette13@yahoo.fr](mailto:barbette13@yahoo.fr)

**Maxime Pierson**

Rue Haneliquet, 2 B0201 à 1401 Baulers 0479 / 52 20 76 [maxime@pierson.be](mailto:maxime@pierson.be)

**Jean-François Charlier – Rédacteur, Trésorier & Moniteur-club**

Avenue du Centenaire, N° 12 à Nivelles 0494 / 98 02 96 [jfcharlier59@gmail.com](mailto:jfcharlier59@gmail.com)

**Cotisations 2023 à verser au N° BE59 0018 0719 0226**

Membres de soutien : 15 € (revue du Cercle)

Membres apiculteurs : 30 € (comprenant l'abonnement à la revue « Apiculture en Wallonie », à la revue du Cercle et l'assurance responsabilité civile pour le rucher).

**En cas d'accident**, avertir au plus vite le secrétariat de la FABW

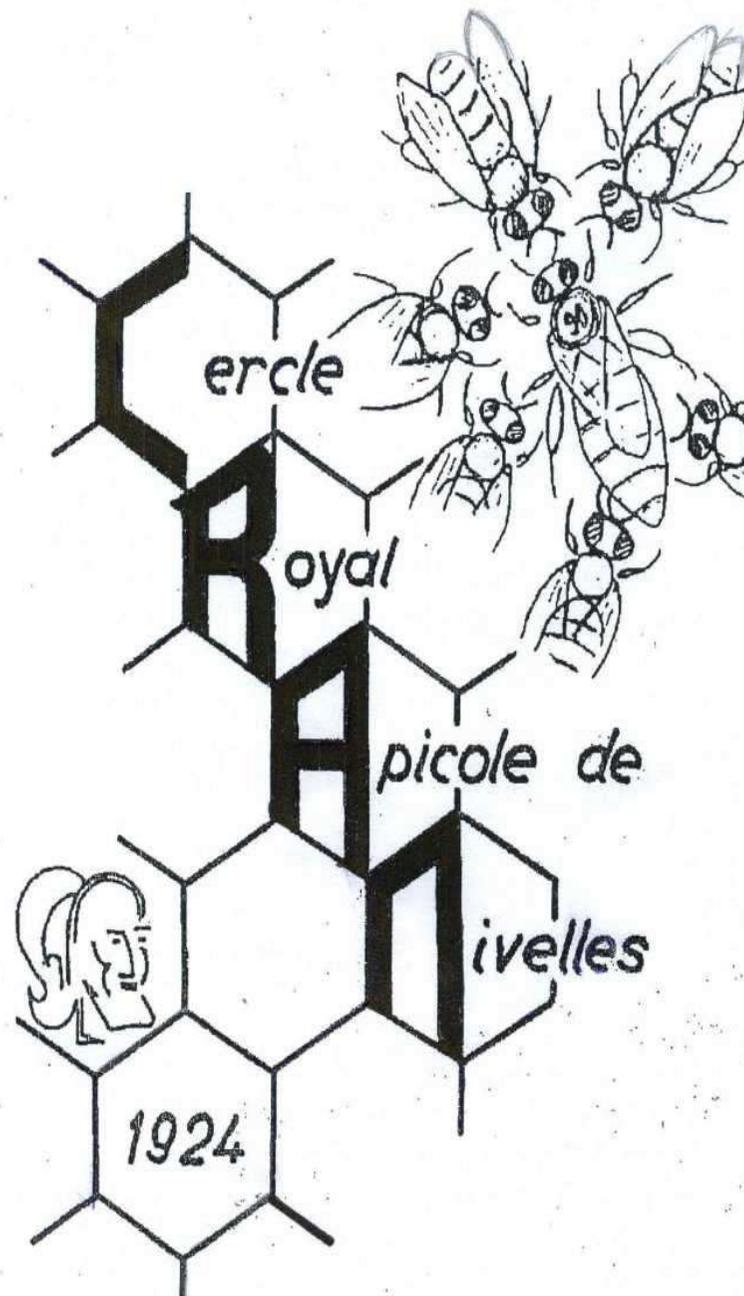
**Jean-Michel Doncq** au 010 / 86 19 49 ou par GSM 0477 / 48 30 94

M. Cédric Stavaux au 060 21 11 04 / 0474 96 46 02.

Adresse secrétariat: Rue du rand Brou N° 64 à 1320 Tourinnes-la-Grosse

[secretariat.fabw@doncq.be](mailto:secretariat.fabw@doncq.be)

<http://fabw.be>



**"apiculturenivelles"**

**N° 103 MARS 2023**

Nous attendions le printemps le mois dernier. Eh bien nous l'attendons toujours. Le vent, le froid, la grêle sont notre lot quotidien et nos colonies ont bien du mal à bien démarrer le printemps et à prospérer. Plusieurs apiculteurs ont dû nourrir, ce qui est peu normal à cette époque, car il y a néanmoins du couvain à soigner malgré le peu de rentrées, ou plutôt des rentrées trop sporadiques. Pour ma part, j'ai pu effectuer une visite rapide mercredi dernier, et rajouté des cadres de nourriture pour renforcer les colonies.



Je n'ai malheureusement pas pu assister aux conférences de Agnès Fayet (gestion des colonies suite aux changements climatiques) et de Gaëtan Fiévet (méthodes de recherche des nids de frelons asiatiques) qui sont, et seront, les thèmes récurrents de l'apiculture de « nos années 20 ». Concernant le prédateur, signalons « en off » que des réunions se déroulent sans cesse « en haut lieu », mais sans vraiment parvenir à mettre tout le monde d'accord, cause financement. Ce que nous demandons en tant qu'apiculteurs, c'est que les Autorités quelles qu'elles soient se mettent d'accord et **financent la destruction de TOUS les nids de frelons asiatiques**. À ce propos, la Ville de Nivelles a reçu sa commande de pièges. Je vous retransmets ci-dessous le message envoyé par mail qui demande **la collaboration et la participation de chacune et chacun d'entre vous**.

Vous n'êtes pas sans savoir les dégâts provoqués depuis 2 ou 3 ans maintenant par la prolifération des frelons asiatiques en "notre bonne Ville de Nivelles". Nous avons surtout subi un très lourd tribut l'an passé avec de multiples pertes de colonies.

Comme vous le savez, nous avons fait appel à l'Administration communale afin qu'elle nous aide dans les opérations de piégeage et plus tard de destruction des nids. Bien que tout semble se dérouler trop lentement, la Commune, au travers du service Environnement, est très largement conscientisée et vient d'acquiescer 25 pièges qui seront mis à disposition de citoyens membres du PCDN eux aussi conscientisés ainsi qu'à des apiculteurs du Cercle résidant dans l'entité. Le but est de réaliser un maillage des pièges pour (essayer de) couvrir le plus possible le territoire.

De même, puisque nous réalisons un cadastre des pièges pour qu'ils soient répartis équitablement (centre, Bornival, Monstreux, Thines, Baulers, etc.), auriez-vous l'amabilité de nous informer si vous en avez placé auprès de votre domicile, ou aux adresses approximatives de vos ruchers. Merci de nous le communiquer

Secundo, avez-vous la possibilité de prendre en charge un piège supplémentaire que la ville vous fournirait ? Ou de proposer ce piégeage à un voisin ou un ami. Créer un réseau en s'associant avec d'autres ne peut qu'aider à (au moins) diminuer la pression du prédateur.

Nous aimerions aussi beaucoup pouvoir compter sur un volontaire parmi vous pour gérer la distribution (avec l'aide du comité) et surtout assurer un suivi de l'opération. A ce propos, une fois les pièges placés, nous pourrions compter sur l'expérience d'apiculteurs de Ecaussinnes qui ont mis au point un suivi des piégeages. Mais il nous faudrait quelqu'un pour effectuer cette action.

Nous vous remercions d'avance de l'empressement que vous mettrez à participer à cette campagne et vous présentons au nom du Cercle apicole très cordiales salutations Guy Van Ael et le comité

#### Petit succès et « coup de gueule »

Contre toute attente, et malgré beaucoup de présences de frelons en automne, les colonies du rucher tampon se portent bien (1 sur 7 perdues) et sont en fait déjà assez belles. Nous aurons le plaisir d'effectuer des divisions et d'aider plusieurs membres. Fidèles à la philosophie de base des ruchers-tampons, nous les vendrons au prix coûtant de 100€ comme décidé lors de notre AG.

Je comprends que nous pouvons nous permettre de demander un prix basique et que des éleveurs indépendants doivent rentrer dans leurs frais, mais j'ai vu sur Facebook une proposition de colonie sur 4 (quatre) cadres pour 170€. Nous les vendions il y a peu à +/- 10€ le cadre. Ils vont bientôt passer à 100€ pour ce même cadre. S'il vous plaît messieurs, redescendez sur terre et soyez moins gourmands. Pensez aux débutants et à ceux qui doivent regarnir leur rucher de plusieurs colonies.

Je vous salue bien cordialement, J-F Charlier

## Les abeilles solitaires de nos régions

25 avril

Dans le cadre du plan Maya, Tim VAN WYNSBERGHE présentera ces abeilles au regard de la floraison de plusieurs plantes indigènes en donnant des conseils pour les accueillir dans nos jardins. Entrée gratuite. 19h30 - Hôtel de Ville

[environnement@nivelles.be](mailto:environnement@nivelles.be)  
ou 067/88.21.79



Le « groupe abeille » du PCDN a le plaisir de vous inviter à la conférence sur le thème très important en rapport à la pollinisation

« Abeilles solitaires » par Tim Van Wijnsberghe

Le mardi 25 avril 19h30 à la Salle des mariages Hôtel de ville



Dans le futur, nous organiserons des rencontres sur des thèmes de discussion entre les apiculteurs du Cercle. Dans cette optique, nous rendrons visite au « Rucher didactique » et à la « Ferme merveilleuse en biodiversité » à Senefte en fin de printemps.

Voyage apicole du Cercle royal apicole de Nivelles à l'invitation de nos voisins de l'USAP (Union syndicale des apiculteurs Picards) à la Maison de l'Abeille de Thézy-Glimont (sud-est de Amiens) le samedi 10/06/2023

Conférence sur l'hyperthermie (lutte thermique contre varroa à partir des expériences tentées à l'USAP) ainsi que sur diverses études de la FNGTA FÉDÉRATION NATIONALE DES GROUPEMENTS TECHNIQUES APICOLES

Déjeuner dans un établissement des environs

« Questions réponses », visite de la Maison de l'Abeille et rencontre avec des apiculteurs locaux l'après-midi.

Participation aux frais 55€

Un acompte de 25€ à verser sur le compte du Cercle apicole de Nivelles BE59 0018 0719 0226 fera office d'inscription. Solde avant le déplacement.

Le Cercle royal apicole de Nivelles participera prochainement à 2 activités de promotion de l'abeille, l'apiculture et les pollinisateurs.

« Fête de l'Artisanat local le 30 avril et « Portes ouvertes aux serres communales » le week-end des 5 & 6 mai. Infos détaillées ci-dessous



**Viens en Famille**  
**Fête de l'Artisanat Local**  
Le Dimanche 30 avril à BAULERS de 10H à 22H  
Cité Jardin - Entrée Libre

- Artisanat local ; Coutellerie, Couture, Lithothérapie, Bougies, Remèdes Familiaux, Vinaigres Médicinaux, Savons, Miels Locaux, Herboristerie, Traiteur, Tourneur sur bois...
- Ateliers DIY : Initiation à la Forge, Tir à l'Arc, Cartomancie, Poterie, Distillation, Pendule, Cosmétique Naturelle, Cuisine des plantes Sauvages, Elagage...
- Aire de Jeux anciens, Grimage
- Visite du Jardin Comestible
- 20H Show Live + Lancer de Lanternes Chinoises
- 21H Verre de l'amitié autour du Feu
- Restauration Locale, Bière locale

**Pour connaître l'horaire des Ateliers**  
Suis -Nous sur Facebook  
Nature et Renai'Sens avec La Fée Bee Ô  
ASBL ou Forge Thérapy ASBL

## Portes ouvertes des Serres communales

6 et 7 mai

Bienvenue entre 9h et 18h (chaussée de Charleroi, 54b) !



En plus de la traditionnelle tombola, de la plante offerte et des habituelles boissons et djotes, une petite restauration sera proposée par notre comité de bénévoles du concours Façades fleuries.

Le printemps est là, l'occasion de découvrir les merveilles de nos Serres communales ! Le service Espaces verts vous invite à apprécier ses réalisations florales tout au long du week-end.

Pour les activités de l'agenda chez nos collègues apiculteurs, vous pouvez aussi consulter leurs sites web en général très complets.

**Conférences et cours de l'Abeille du Hain** [abeilleduhain@live.be](mailto:abeilleduhain@live.be)

Chemin du Rosoir, N°10 à Wauthier-Braine

Contact : Agnès Beulens 02/366.03.30

« Portes ouvertes au rucher pédagogique Caramand » le 10 juin

**SRAWE Société royale d'Apiculture de Wavre et Environs** (avec le soutien de la Ville de Wavre) **Salle des TEMPLIERS de l'hôtel de ville de Wavre.**

Renseignements [thierry.vanderschelden@gmail.com](mailto:thierry.vanderschelden@gmail.com) ou tél 0477/56 46 43

Samedi pratique : « **Multiplication des colonies** » sous la conduite de Pierre Barthélemy  
En mai, date à déterminer en fonction de la météo et de l'état des colonies au rucher tampon RT1 à Doiceau SUR INSCRIPTION PREALABLE

Samedi 27 mai « Journée de l'Abeille » Parc Nelson Mandela 23 Rue de l'Ermitage Wavre

**SRABE Société royale d'Apiculture de Bruxelles & Environs « Bruxelles m'abeilles »**  
**Au Potelier des Pilifs, Rue du Craetveld 124 - 1120 Neder-Over-Heembeek**

**L'AAJIE (Association des Apiculteurs de Jodoigne, Incourt et Environs)**

Pour info, contactez [eddy.dagrain@aajie.be](mailto:eddy.dagrain@aajie.be)

**Cercle Apicole de Charleroi CAC**

[secretariat.cac.charleroi@gmail.com](mailto:secretariat.cac.charleroi@gmail.com)

**Maison communale de Marchienne-au-Pont** Place Kennedy, N°1

**Rebecq-Enghien** <http://www.apiculture-rebecq-enghien.be/>

0479/65 95 94

**Musée du Miel et de l'Abeille (Royale Amicale Sylvain Thibaut)**

Rue Fontaine Pépin, N°12 à 6540 LOBBES Infos: 0499/29.08.41

Prenez contact [abeillenatureasbl@gmail.com](mailto:abeillenatureasbl@gmail.com)

<http://abeilleetnature.be>

**Sites et liens importants : UFAWB** <http://www.apiculture-wallonie.be/>

**Nouvelle adresse de contact pour la rédaction de la nouvelle revue apicole en**

**Wallonie :** [apiculture.en.wallonie@gmail.com](mailto:apiculture.en.wallonie@gmail.com) rédaction Benoit Urbain +32 477 206806

**Autres sites importants:**

<http://www.favv-afsca/apiculture/santeanimale/>

[beewallonie.be](http://beewallonie.be)

**CARI** [info@cari.be](mailto:info@cari.be) 010/473416 <https://www.cari.be> <http://butine.info/>

<https://www.cari.be> Nouveau site-web du CARI

Carte de la situation actuelle pour la partie Wallonie (SPW)

: <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes/frelon/>

### Repérage nids de frelons

**AB PROKILL** (0474/44.64.98) ou **FG-API** (0474/28.56.59)

**7J/7**

**FG API**

- Neutralisation nids guêpes/frelons
- Déplacement nids bourdons
- Récupération (gratuite) essaims abeilles accessibles

Formé destruction frelons asiatiques

**FORFAITS FIXES**

+32 474 28 56 59  
gaetan.fievez@gmail.com  
www.fg-api.be

**FG API**

Abeille domestique (Apis mellifera) Bourdon terrestris (Bombus terrestris) Guêpe commune (Vespa velpea) Frelon européen (Vespa crabro) Frelon asiatique (Vespa velutina)

www.fg-api.be  
@fg-api

### Le coin des petites annonces

**Le CRANivelles n'est en rien responsable de l'état des colonies et/ou du matériel présenté(es) ici. De plus, il n'intervient pas dans les transactions.**

#### À vendre un lot de 2 ruches d'occasion DDT 12 « double corps »

Bien qu'ayant du vécu (vos abeilles vont adorer 😊) ces ruches sont dans **un bon état général**. Elles seront fournies avec corps et 1 hausse + leurs cadres, une grille à reine plastique ou métal au choix, un nourrisseur CS et 1 chasse-abeille plus divers matériels de DDT 12 cadres au prix de 250€ pour le tout.

Pour infos supplémentaires, veuillez contacter votre rédacteur.

#### À vendre ruches d'occasion DDT10 par lots de 2 unités

Bien qu'ayant du vécu (vos abeilles vont adorer 😊) ces ruches sont dans un bon état général. Elles seront fournies avec corps et 1 hausse + leurs cadres, une grille à reine plastique ou métal au choix et un nourrisseur CS. 150€ pour 1 lot de 2 ruches. Pour infos supplémentaires, veuillez contacter votre rédacteur.

Des colonies avec des qualités hygiéniques, douces et stables seront disponibles début avril 2023. Contacter [charlet.deville@gmail.com](mailto:charlet.deville@gmail.com) ou au 0470 598489

**6 grilles à Reines DDT 10 neuves acier galva sans cadre 7€ ou 35€ les 6**

Bonjour Jean-François,

C'est toujours un plaisir de recevoir la revue du CRA de Nivelles même si je me déplace peu en soirée pour assister à vos conférences.

En ce qui me concerne, j'ai été confronté pendant mes vacances d'été en Normandie à ce qui devient une nouvelle contrainte pour les apiculteurs ... je parle bien sûr de *Vespa velutina nigrithorax*. Interpellé par Véronique Gyllins, en septembre, nous avons décidé de rencontrer les autorités communales de Waterloo pour les sensibiliser au problème et obtenir une aide pour une lutte préventive et coordonnée contre cet invasif.

Peu de succès mais le contact se maintient et peut-être que l'année prochaine sera plus active à cet égard.

Il faut bien accepter que même au niveau apicole, les initiatives dans le sens d'une lutte collective et coordonnée sont encore rares et que celles-mises en place ne sont peut-être pas idéales (je parle des pièges utilisés pour capturer les reines fondatrices).

Quoiqu'il en soit, je me suis attelé depuis mon retour de vacances d'été de l'année passée à me documenter tous azimuts et à rédiger un dossier synthèse qui, je l'espère, cerne correctement le problème.

Ce dossier est depuis quelques semaines en ligne sur le site web de la transition à Waterloo :

<http://www.waterlootransition.be/accueil/les-initiatives/groupe-permaculture/permaculture-et-apiculture/>

Plus il est partagé, plus les apiculteurs maîtriseront ce qu'il est utile ou non de mettre en place, plus la population comprendra que ce n'est pas juste un problème d'apiculteurs mais que nous sommes tous concernés, et plus cette notion de lutte coordonnée et préventive percolera vers les différentes autorités, qu'elles soient communales ou plus largement Wallonne. Je reste ouvert à tout commentaire et à toute suggestion qui compléterait ce dossier. Il est bien évident que je n'ai pas encore tout découvert.

Je vous souhaite à tous une bonne nouvelle année apicole.

Bien à toi.

Georges Niset

## Importations de miel : l'ampleur des fraudes confirmée

La commission confirme dans un rapport que près de la moitié des miels importés dans l'UE ne seraient pas conformes aux exigences de la directive européenne sur le miel, en raison principalement d'ajouts illégaux de sirops de sucre.

Les producteurs européens le clamaient depuis des années sans disposer des chiffres pour en attester.

Quelque 46 % des miels importés dans l'UE ne seraient pas conformes aux de la directive européenne sur le miel en raison principalement d'ajouts illégaux de sirops de sucre, constate le Centre commun de recherche (CCR) de la commission qui a publié le 23 mars les résultats d'une action de contrôle menée à l'échelle de l'UE.

Près de 74 % des échantillons de miel chinois, 93 % des échantillons de miel turc et 100 % des échantillons de miel britannique ont été considérés comme « suspects ». Ces chiffres sont bien plus élevés que ceux du précédent audit mené en 2015-2017, quand seulement 14 % des échantillons analysés ne respectaient pas les normes d'authenticité du miel. Entretemps, le CCR a renforcé ses méthodes de détection tout en admettant que « la capacité des laboratoires de contrôle officiels à détecter le miel frelaté avec des sirops de sucre » pourrait encore être améliorée.

« Si le risque pour la santé humaine est faible, de telles pratiques trompent les consommateurs et défavorisent les producteurs honnêtes face à la concurrence déloyale », déplore le CCR. La commission indique quand même avoir déjà demandé aux opérateurs de mettre en place un plan d'action immédiat pour remédier à cette situation.

### Concurrence déloyale

« Il est grand temps que l'UE agisse ! », ont réagi dans un communiqué les organisations et coopératives agricoles de l'UE (Copa-Cogeca) qui alertent depuis des années sur ces importations de miel édulcoré en provenance principalement de Chine.

Elles rappellent que « la valeur déclarée du miel importé d'Asie se situe depuis des années autour de 1,5 €/kg, alors que le coût de production moyen du miel produit en Finlande peut atteindre 15 €/kg, soit dix fois plus ! Nous ne sommes pas en mesure d'ajuster nos prix au même niveau que ceux des produits importés contenant des sirops, découplés de l'inflation et des fluctuations climatiques naturelles ».

Les ministres de l'Agriculture de l'UE se sont à plusieurs reprises prononcés pour un étiquetage plus précis du miel imposant d'indiquer les pays exacts de production et la part de chacune de ces origines dans les mélanges de miel. La commission est en train de préparer une révision de la directive européenne sur le miel qui devrait comprendre des mesures en ce sens.

Pour le Copa-Cogeca, trois questions doivent être résolues en priorité avec cette révision : un meilleur étiquetage des mélanges de miel, une mise à jour des méthodes officielles dont disposent les autorités nationales de contrôle pour détecter les fraudes (avec l'établissement d'un centre de référence communautaire pour améliorer continuellement ces méthodes) et établir une liste rouge d'importateurs et de fabricants interdits d'exportation vers le marché de l'UE, et enfin mener des tests systématiques des lots de miel importés et commercialisés en vrac sur la base de ces nouvelles méthodes.

« *Le Sillon Belge* » Publié le : 5/04/2023 à 10:00

Petit clin d'œil courtois 😊



Pierre KROLL

**Lors du webinaire de MielMayaHoning, j'ai découvert un intervenant très critique du monde apicole actuel. Je vous livre un interview de M. Canova : Depuis ses débuts dans le métier, l'apiculteur Vincent Canova a vu la profession changer et transformer la nature même de l'abeille domestique, aujourd'hui trop dépendante de l'humain. Il se bat aujourd'hui pour la préservation urgente de l'abeille noire.**

Pour illustrer l'état dramatique de l'apiculture en France, Vincent Canova donne un chiffre :

“Aujourd'hui, on est à un rapport de 1 pour 1 : les apiculteurs donnent autant de sucre à leurs ruches que ce qu'ils récoltent de miel”.

Et le professionnel de décrire les pratiques courantes dans le métier : le nourrissage massif, les transhumances de plus en plus lointaines, l'achat et le changement de reines importées dans les essaims chaque année, voire deux fois par an, l'insémination artificielle...

Pour lui, face à l'effondrement des colonies d'abeilles, il faut chercher les responsabilités autant du côté de l'agriculture industrielle que de son pendant apicole :

“On est au bout de ce système hors-sol. Pour moi, ce n'est pas de l'apiculture ! Je ne veux pas travailler comme ça”.

Pour l'heure, Vincent n'a jamais travaillé comme ça. Installé à Gluiras, en Ardèche, il a la chance d'avoir hérité d'un cheptel d'abeilles noires (*apis mellifera mellifera*) constitué par ses parents.

“On allait cueillir facilement les essaims dans les châtaigneraies, dans un rayon de 20 km maximum.

Ce sont des abeilles qui sont là depuis des millénaires et qui se sont parfaitement adaptées à leur environnement.

Elles ont une période de reproduction très ciblée au moment de la floraison du châtaignier.

Elles consomment peu de miel l'hiver, et ont un “démarrage tardif” au printemps, pour faire face aux hivers rigoureux et prolongés.

Par contre, elles sont peu productives et peu “dociles” par rapport à leurs cousines sélectionnées”.

Qu'importe : la ferme familiale n'a jamais été tentée par la folie productiviste, qui, à partir des années 80, a conduit beaucoup d'apiculteurs à importer des sous-espèces plus rentables ; et à multiplier les transhumances : du pain bénit pour les parasites de tous poils, en particulier le *varroa destructor*, venu d'Asie du Sud-Est, qui a porté un premier coup aux abeilles autochtones, sans défense face à l'acarien.

“Au lieu de se poser les bonnes questions, la profession a multiplié les traitements chimiques.

Aujourd'hui, les systèmes apicoles sont transhumants à 99 %. On traite comme jamais, mais le *varroa* est toujours aussi résistant”.

Cette première crise a en effet conduit à l'accélération de l'importation d'abeilles moins rustiques, toujours plus fragiles, devenues dépendantes de l'apiculteur.

## « La pression économique a changé la nature de l'abeille »

Vincent, lui, a continué comme il l'avait toujours fait et l'avait vu faire : profiter de la sélection naturelle pour que son cheptel s'adapte aux nouveaux fléaux... jusqu'à un certain point : il a vu le nombre de ses colonies diminuer fortement, et a dû diversifier les activités de la ferme.

Aujourd'hui, s'il n'a eu « que » 12 % de perte cet hiver, cela montre que ses 150 colonies font encore preuve de caractère.

Mais les faits sont là : ses essaims sont moins vigoureux, et il doit les nourrir de moins en moins exceptionnellement...

“Je me retrouve aujourd'hui avec une hybridation forcée de mon cheptel, à cause des fécondations des reines par des mâles extérieurs. Je suis dépendant, comme tout apiculteur, de ce que fait mon voisin, et des ruchers transhumants.

**Résultat** : je suis en train de perdre l'abeille noire, comme partout en France où il en reste encore. En trente ans, la pression économique a altéré la nature même de l'abeille. Si on ne fait rien, l'abeille noire aura totalement disparu en 2035, d'après le CNRS (1)”.

Vincent a décidé d'arrêter la production de miel cette année pour se consacrer à la conservation de son cheptel, et à la formation d'apiculteurs amateurs « à qui, aujourd'hui, on apprend à doser le sucre », alors qu'ils pourraient jouer un rôle crucial dans la conservation de l'abeille noire, du fait qu'ils n'ont pas d'objectif de production.

En 2015, il a par ailleurs créé, avec des apiculteurs voisins subissant la même situation, un conservatoire de l'abeille locale. Mais sans « zone-cœur », interdite aux colonies hybrides, la mission s'avère plus que compliquée.

Parmi la quinzaine de conservatoires d'abeilles noires en France (qui ont chacune un écotype particulier), beaucoup sont dans la même situation et n'arrivent pas à lutter contre l'hybridation. Néanmoins, certains signes poussent Vincent Canova à l'optimisme.

La région Normandie a par exemple donné récemment des moyens suffisants aux apiculteurs de l'Orne, avec l'appui du Parc naturel local, pour mettre en œuvre un conservatoire efficace. Et des préfets prennent désormais des arrêtés pour interdire toute intrusion de ruches hybridées dans les « zones-cœur » des conservatoires.

Ainsi, de plus en plus de particuliers sont sensibilisés au déclin de l'abeille noire, et des ruchers-écoles adaptent leurs formations.

“C'est en train de bouger, se réjouit l'apiculteur. Mais soyons conscients qu'on est dans l'urgence.

Ça va se jouer à une génération d'apiculteurs près. Si on rate le coche, l'apiculture sera définitivement sous perfusion”.

**Fabien Ginisty**

<https://www.abeillesenliberte.fr/contributeur/vincent-canova/>